

## PROCES VERVAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACEC DU 8 FEVRIER 2018

Démarrage de l'AG à 20 heures à la salle du Peuple.

De 20H à 20H30 : Accueil des adhérents avec émargement sur la liste de présence, mise à jour des cartes adhérents, récupération des procurations et encaissement de la cotisation 2018.

A 20h30 : Aude Tastavy, présidente déclare ouverte l'assemblée générale de l'association « les Amis de la Collégiale de Capestang » pour le bilan de l'année 2017.

### **Le mot de la Présidente**

Je remercie tous les adhérents présents ou absents de leur adhésion et de leur fidélité à cette association, sans vous cette association n'existerait pas ce qui évidemment impliquerait peut être une situation plus délicate financièrement.

La collégiale est un atout majeur du patrimoine Capestanais, elle constitue le témoignage remarquable de l'histoire du village, elle s'inscrit dans la vie sociale de Capestang.

Elle est également un lieu de culte actif et un chef d'œuvre architectural reconnu de tous.

Je remercie la mairie, aujourd'hui représentée par monsieur Maurand pour l'installation des lustres qui conforte l'idée que nous avons tous depuis longtemps l'importance de cette collégiale.

Je n'oublie pas toutes les autres initiatives mises en place par la mairie, notamment la dévégétalisation, la résolution des infiltrations etc...

Je remercie Sud Hérault qui a pris l'initiative de restaurer les tableaux qui appartiennent à la collégiale ainsi que la réparation en cours des ornements liturgiques.

De nombreux événements sont intervenus au cours de l'année 2017 entre-autres la procédure de défiscalisation qui a abouti, ce qui va nous permettre de mieux démarcher et rencontrer les sociétés qui travaillent sur Capestang puisque tout don pourra être en partie défiscalisé. Dans cette démarche, je remercie Marie France et mon mari monsieur Puig qui ont porté ce dossier avec l'aide très importante de monsieur Sanchez. Ce rescrit fiscal confère une grande envergure à notre association.

Je voudrai rappeler aussi les visites organisées par Dominique qui ne cessent de croître. En 2017 c'est plus de 5 000 visites venant de la terre entière pour visiter notre collégiale et monter au clocher. Ces visites sont payantes et sont reversées en totalité à l'association lui permettant de faire des projets de rénovation.

Je suis navrée sûrement comme vous de ce qui s'est passé pour le canal du midi, on a assisté les bras ballants à la destruction de tous les platanes. Je reste convaincue que la meilleure des solutions pour quelque patrimoine qu'il soit que cela soit la collégiale, le château ou le canal du midi c'est la prévention qui est la meilleure des solutions.

Je me permettrai pour terminer de paraphraser, la phrase d'un homme illustre et de dire « n'oubliez pas que du haut de votre collégiale, 10 siècles vous contemplent. Les murs parlent, ils ont assisté à des mariages, des obsèques, des baptêmes, c'est tout une histoire que ces murs nous rappellent »

Je profite de cette assemblée pour souhaiter la bienvenue au père Joseph qui est fort intéressé par les travaux en vue de la préservation de la collégiale.

Je lui souhaite également beaucoup de courage car il a en charge 27 paroisses. Ce qui représente une lourde charge pour un seul prêtre.

## **Bilan moral**

La collégiale est un symbole. On la voit de partout et nombreuses sont les personnes qui s'arrêtent un moment pour la découvrir.

On estime à environ 20 000 personnes le nombre de visiteurs qui franchissent le narthex.

La collégiale c'est à la fois une dimension cultuelle et culturelle et l'association des amis de la collégiale a vocation à être à la fois dans une démarche cultuelle pour aider la paroisse mais aussi et surtout culturelle.

Tous n'ont pas le même but en s'arrêtant quelques minutes ou davantage devant l'édifice, certains sont venus pour monter au clocher et découvrir le panorama, d'autres sont intéressés par la construction et l'architecture de l'église, d'autres pour les vitraux et enfin d'autres pour l'œnologie.

Des synergies se sont mises en place au cours de ces dernières années car les modes opératoires sont variés : canal – bateaux – vélos – pèlerins – curieux – véhicules et des habitants venant de Capestang qui découvrent ou redécouvrent « leur Collégiale » et qui reviennent avec de la famille et des amis.

Plus de 50 nationalités différentes qui arrivent par le canal et surtout en arrière- saison d'où la nécessité de les accueillir, guider, conseiller et informer les visiteurs dans leur langue.

La collégiale attire pour la montée au clocher, les drapeaux pour commémorer 1851, le feu d'artifice du 14 juillet, les services éducatifs des écoles pour le rond et le pointu (roman ou gothique), la légende de l'étang spectacle populaire, le concert de gospel en fin d'année, les journées du patrimoine, la construction atypique et aussi le pot de bienvenue.

Pour ce faire l'association œuvre avec des partenaires institutionnels : la municipalité, la communauté de communes, la région, les services de la DRAC, le patrimoine culturel du département, les architectes.

Avec différents acteurs du patrimoine et du tourisme : Lo Castel, l'office du tourisme, gîtes, camping, caveaux, hôtels et restaurants.

Notre objectif étant de faire connaître encore davantage la collégiale. Maintenant que l'édifice est connu et reconnu parce qu'il s'y passe des événements. Les contraintes liées à la restauration prennent toute leur signification.

Grâce à la prise de conscience des élus, plusieurs interventions ont été possibles : dévégétalisation, étanchéité, fresques et tableaux, les chasubles et ornements liturgiques, les lustres, les vitraux.

La dynamique est lancée et l'association « Les Amis de la Collégiale » souhaite poursuivre cet élan dans les années qui viennent car il reste encore à faire.

**Aude propose le vote à main levée. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

## **Le bilan financier**

Marie France Pigassou nous présente le compte de résultat 2017

Nous avons un solde créditeur 2017 pour la somme de 11 619.90 € s'ajoutant au solde créditeur de 2016 pour la somme de 7 631.67 € soit un solde créditeur cumulé de 19 251.57 €

Déduction faite de nos dépenses 2017 pour 9 085.45 €

Ce qui nous permet de dégager un solde positif cumulé 2016 et 2017 de 10 166.12 €

Pour information : nous avons enregistré une légère hausse d'adhésions en 2017 soit 167 adhésions pour la somme de 2 505 € et nous avons perçu des dons pour la somme de 765 € également en légère hausse.

La subvention de la mairie reste stable pour la somme de 150 € et les visites de la collégiale elles aussi sont à la hausse, elles s'élèvent à 5 499.90 €.

Nous avons un bénéfice total de **37 203. 11 € au 31 décembre 2017** en additionnant le compte courant et le compte d'épargne.

Les comptes ont été jugés sincères et justifiés, leur tenue est rigoureuse.

**Aude propose le vote à main levée. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

### **Défiscalisation**

Marie France présente officiellement l'accord du 4 août 2017 de l'administration fiscale à l'éligibilité aux dispositions du régime du mécénat visées aux articles 200 et 238 bis du CGI. Il permet de délivrer aux donateurs des reçus fiscaux au titre des dons perçus.

Les modalités de délivrance des reçus fiscaux seront évoquées lors de notre prochain Conseil d'administration afin d'être en conformité avec les donateurs et l'administration fiscale.

### **Modification des statuts**

Les statuts de la collégiale n'avaient pas été modifiés depuis la création de l'association en janvier 2011, ils avaient besoin d'être réactualisés pour être en adéquation avec nos activités.

Nous avons procédé à la modification des articles 1 – 2 – 3 – 4 – 7 – 8 – 9 - 10

**Aude propose le vote à main levée. La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.**

### **Renouvellement des membres du CA**

Nous avons reçu 2 candidatures pour entrer au conseil d'administration suite à la démission de madame Guillet et de monsieur Manilève.

Les 2 personnes succédant aux 2 démissionnaires sont madame NURI et de monsieur PUIG.

**Aude propose le vote à main levée. Les 2 candidatures sont approuvées à l'unanimité.**

### **Rapport activité des visites de la Collégiale 2017**

#### **Dominique Saillard prend la parole et fait un point détaillé**

Deux chiffres : 2 000 visiteurs de nationalités diverses pour une recette de 5 500 € pour l'année

Les visites organisées par Marion (étudiante) salaire pris en charge par la mairie et moi-même, bénévole, guide conférencier des monuments historiques.

Les groupes envoyés par l'office de tourisme, Lo Castel, Sud Hérault sont au nombre de 21 sur l'année pour des visites en français et en anglais

Les visiteurs individuels sont au nombre de 1010. Les visites se font en français, anglais, allemand et espagnol et la recette s'élève à 3 891 €

A cela s'ajoute les 44 journalistes envoyés par l'office du tourisme de toutes nationalités. Les visites sont gratuites car elles induisent pour nous des retombées de notoriété et de communication gratuite.

Enfin la gratuité pour les 420 visiteurs lors des journées européennes du patrimoine.

Pour compléter, il convient d'ajouter les ouvertures de la collégiale la nuit à la suite du spectacle de la légende à l'étang (environ 200 personnes par soirée et non comptabilisées)

#### Projet pour 2018

L'accent sera mis davantage sur les synergies de groupe. L'objectif est d'augmenter le nombre et d'ouvrir de nouveaux partenariats avec Minerve, Fontfroide, Foncaude, Narbonne, Cruzy, Quarante et Ensérune.

Ensuite, les visites s'accompagneront d'un fond de musique sacrée pour inciter les personnes à rester plus longtemps dans la Collégiale.

Un diaporama de Joël Roüre sera mis à la disposition des visiteurs

Pour terminer, des jumelles seront prévues pour découvrir les détails d'architecture lors de la montée au clocher. L'objectif est de faire mieux en 2018 en continuant d'accueillir, renseigner et guider les visiteurs.

#### **Présentation du site Internet par Thibaud Barthès**

Le nouveau site internet de la collégiale de Capestang est arrivé et nous profitons de l'AG pour le présenter à nos adhérents.

En effet, lors de notre conseil d'administration du 4 mars 2017, nous avons pris la décision de créer un site internet afin de servir la notoriété de la collégiale et nous permettre de communiquer vers l'extérieur des actions menées pour la mise en valeur de ce bel édifice.

D'ores et déjà, il est opérationnel, on y retrouve dans l'un des sept onglets la défiscalisation en partie des dons, sujet que Marie France nous a présenté lors du bilan financier.

Maintenant il reste à mettre à jour le site au fur et à mesure des événements :

- les travaux en cours et terminés
- les manifestations à venir
- les événements majeurs
- Les nombreux partenariats avec tout d'abord : la municipalité, l'office du tourisme, le département, la DRAC et autres.....

La séance est levée à 21h45

La présidente

La secrétaire

Aude Tastavy

Antonia Lefort